

Conférence générale

GC(63)/INF/8
28 août 2019

Distribution générale
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session ordinaire

Point 14 de l'ordre du jour provisoire
(GC(63)/1, Add.1, Add.2 et Add.3)

Communication du Président du Groupe international pour la sûreté nucléaire (INSAG), datée du 18 juillet 2019

Le 18 juillet 2019, le Président de l'INSAG, Richard Meserve, a envoyé au Directeur général de l'époque une lettre dans laquelle il exposait son point de vue sur les problèmes de sûreté courants et nouveaux. Cette lettre est reproduite ci-après pour l'information de la Conférence générale.

INSTITUTION CARNEGIE POUR LA SCIENCE

Richard A. Meserve

Président honoraire

rmeserve@carnegiescience.edu

Le 18 juillet 2019

Monsieur le Directeur général,

Je vous écris en ma qualité de Président du Groupe international pour la sûreté nucléaire (INSAG). Dans le mandat de l'INSAG, il est précisé que ce dernier doit formuler des recommandations et des avis sur les problèmes de sûreté courants et nouveaux à l'intention de l'AIEA et d'autres organismes. Depuis que je suis président, je me suis habituellement acquitté de cette obligation au moyen non seulement des divers rapports de l'INSAG, mais aussi d'une lettre annuelle. Mes lettres précédentes sont disponibles sur le site web de l'INSAG, à l'adresse <http://goto.iaea.org/insag>. La présente communication constitue la lettre de cette année.

Elle diffère quelque peu des précédentes. Plutôt que de chercher à cerner et à résoudre un problème nouveau, je me suis penché sur un problème de longue date face auquel trop peu de progrès ont été faits. Je recommande vivement aux décideurs des États Membres de prendre des mesures pour régler définitivement ce problème : l'accumulation de combustible usé et de déchets radioactifs de haute activité.

Parmi les pays qui se sont penchés sur la question, certains envisagent de stocker directement et définitivement le combustible usé dans des installations excavées à grande profondeur ou dans des puits. D'autres retraitent le combustible usé et produisent des déchets de haute activité, envisageant dans certains cas de procéder à une transmutation pour en réduire la toxicité à long terme. Néanmoins, que le pays ait choisi un cycle du combustible ouvert ou fermé, une installation de stockage géologique est indispensable. Comme vous l'avez souligné dans votre discours liminaire lors de la sixième réunion d'examen de la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs, en mai 2018, il incombe à tous les pays qui utilisent des technologies nucléaires d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies globales de gestion des déchets radioactifs, avec le stockage définitif comme stade final. Il est grand temps que de telles stratégies soient élaborées et mises en œuvre.

Comme vous le savez, il existe actuellement 449 réacteurs de puissance répartis dans 31 pays, qui produisent environ 10 % de l'électricité mondiale. De plus, 54 réacteurs supplémentaires sont en construction et de nombreux autres sont prévus, notamment dans des pays qui ne bénéficient pas encore de l'électronucléaire. Cette production d'électricité sans rejet de carbone est extrêmement précieuse à l'heure où l'existence même de la planète est menacée par ces rejets. Vu l'importance croissante de l'électronucléaire pour ce qui est de faire face aux besoins énergétiques mondiaux en tenant compte des changements climatiques, les obstacles à sa pleine mise en œuvre doivent être combattus et éliminés. Avec l'aide de l'AIEA et d'autres organismes, les États Membres se sont employés à mettre à profit dans le domaine de l'électronucléaire les possibilités de renforcer la sûreté et la sécurité et de limiter les risques de prolifération, mais ils n'ont pas réglé la question de la gestion du combustible usé et des déchets de haute activité, talon d'Achille de la production d'énergie électronucléaire.

M. Yukiya Amano
Directeur général
AIEA

La situation ne représente pas une menace immédiate. Les exploitants de centrales nucléaires du monde entier ont montré que le combustible usé et les déchets de haute activité pouvaient être entreposés de manière sûre et sécurisée pendant plusieurs décennies, et les partisans de l'électronucléaire peuvent faire valoir que l'entreposage de matières nucléaires est de loin préférable à l'émission de grandes quantités de dioxyde de carbone et d'autres polluants issus des énergies fossiles. Néanmoins, il faudra finalement régler la question de l'accumulation des matières nucléaires. Nous n'assumerons pas nos responsabilités en reportant systématiquement le moment d'agir. Considérant que la mise en place d'une installation de stockage définitif - établissement des prescriptions réglementaires, sélection d'une stratégie de stockage, choix du site, mobilisation des parties prenantes, délivrance de l'autorisation et construction - devrait prendre au moins 20 à 30 ans, nous devons agir sans tarder. En fait, le stockage définitif devrait être planifié dès le début d'un programme électronucléaire.

L'absence de stratégie durable d'évacuation du combustible usé et des déchets de haute activité a de nombreuses conséquences néfastes. Premièrement, en ne faisant pas face au problème, on compromet les perspectives d'utilisation de l'électronucléaire à un moment où il viendrait bien à point. Ceux qui ont des appréhensions à son sujet peuvent à juste titre se servir de la situation pour justifier leur rejet. Deuxièmement, en ne faisant pas face au problème, les États Membres affaiblissent la confiance dans les gouvernements, surtout dans les communautés qui ont accueilli l'électronucléaire parce qu'il leur avait été promis que les conséquences à long terme seraient gérées de manière responsable. En l'état actuel des choses, certaines installations nucléaires sont devenues des installations d'entreposage à long terme, ce qui comporte des risques (certes minimes) et mobilise des ressources et du sol qui pourraient servir à d'autres fins plus productives. Enfin, les coûts du stockage définitif à long terme sont incertains et, en tardant à faire face à cette nécessité, non seulement on occasionne des frais prolongés d'entreposage sûr et sécurisé, mais on risque de faire face à des coûts de stockage plus élevés à l'avenir.

L'équité intergénérationnelle renforce encore la nécessité de régler ce problème. Si nous ne le faisons pas, nous léguons aux générations futures la charge du stockage définitif des matières que nous avons utilisées pour produire l'électricité dont nous avons profité. Ce serait injuste envers elles. Certains diront que les générations futures chercheront peut-être à mettre au point des technologies et des dispositifs d'utilisation du combustible usé et que nous devrions leur laisser la possibilité d'agir au mieux de leurs intérêts. Une bonne stratégie est de se ménager des options. Toutefois, aucune technologie connue ne permet de se passer d'une installation de stockage définitif et une stratégie de préservation des options ne peut justifier d'ignorer le problème. En fait, puisque la mise en place d'une installation de stockage définitif et le stockage des matières prendront plusieurs dizaines d'années, les avancées technologiques pourront être intégrées à mesure des progrès accomplis en matière de stockage.

Les spécialistes s'accordent à dire que le stockage définitif de combustible usé et de déchets de haute activité dans des installations géologiques appropriées - dépôts excavés ou puits - permet d'isoler les matières de l'environnement aussi longtemps qu'il le faut. De plus, l'AIEA et d'autres organismes ont publié de nombreuses orientations techniques sur la manière de traiter les questions géologiques et techniques. La principale difficulté de mise en place d'une installation de stockage définitif est d'ordre politique : c'est le choix du site. Dans de nombreux cas, les populations locales craignent d'être exposées injustement à des risques découlant d'activités qui ont largement profité à d'autres.

Cependant, il est avéré que les difficultés du choix du site peuvent être surmontées en répondant de manière prudente et honnête aux préoccupations exprimées. Des installations de stockage sont sur le point d'être achevées en Finlande et en Suède et des progrès ont été réalisés dans d'autres pays¹. La clé

¹ Par exemple, la France prépare actuellement une demande d'autorisation aux fins d'une installation de stockage et les organismes belges, canadiens et suisses de gestion des déchets radioactifs cherchent actuellement des sites de stockage appropriés.

semble être de vouloir répondre aux préoccupations et d'obtenir ainsi le consentement des parties concernées. Ces progrès montrent que les obstacles politiques à la création d'installations de stockage peuvent être surmontés. Ces exemples devraient inciter d'autres pays à agir et leur servir de modèle.

De nombreux problèmes se posent. Par exemple, les pays n'ayant que quelques centrales nucléaires peuvent être rebutés par les coûts de mise en place d'une telle installation et certains peuvent ne pas avoir de site présentant les caractéristiques géologiques requises. On peut surmonter ces difficultés en créant des installations de stockage internationales ou des mécanismes permettant le stockage sûr de matières étrangères.

De tels arrangements seront difficiles à mettre en place mais en fin de compte il faut faire face à l'accumulation de combustible usé et de déchets de haute activité et rien ne justifie d'attendre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de ma considération distinguée.

[Signé]

Richard A. Meserve

c.c. : Juan Carlos Lentijo
Membres de l'INSAG